



Instance Bassin
Enseignement qualifiant Formation
Emploi de Namur

DOSSIER SPÉCIAL

RETOUR SUR LE



COLLOQUE

« MOBILITÉ INCLUSIVE »

16 octobre 2025 – Namur

DONNÉES DE CADRAGE	2
La mobilité, un droit fondamental	2
La mobilité et la possession du permis de conduire, des déterminants majeurs pour l'insertion socioprofessionnelle.....	3
Les publics en centre d'insertion socioprofessionnelle, des difficultés de mobilité accentuées	3
Mobilité des apprenants de l'IFAPME	4
SOLUTIONS : ACTIONS, LEVIERS ET INITIATIVES	4
ATELIERS « OUTILS »	5



L'Instance Bassin Enseignement qualifiant Formation Emploi de Namur (IBEFE Namur) a organisé Le **jeudi 16 octobre** dernier un colloque autour de la problématique de la **Mobilité inclusive**. Avec près de **135 participants** et plus de 40 personnes excusées, l'évènement a suscité l'enthousiasme de nombreux partenaires locaux de l'insertion, l'emploi, la formation mais aussi des acteurs de la mobilité actifs sur le territoire.

C'est aussi grâce à la mobilisation de **22 partenaires** différents que le programme de la journée a pu être établi. L'organisation de cet évènement a bénéficié en effet de l'étroite collaboration de **plusieurs acteurs de la mobilité** (SPW Mobilité, Centrales locales de mobilité, Cellules syndicales et patronale de mobilité), d'**acteurs du secteur de l'insertion** (Caips, Cepag, Espaces asbl, AFICo asbl, Coup de Boost / Cellule de reconversion), du concours **d'asbl du secteur associatif** (Empreintes asbl, Réseau Idée), de **la formation et l'enseignement en alternance** (IFAPME et CEFA) mais aussi des apports précieux de **l'IWEPS** et du **Forem**.

Accueilli dans un lieu emblématique de la mobilité wallonne, au cœur d'une gare multimodale et des locaux du SPW mobilité, le colloque a proposé **trois temps forts** sous la houlette de **Benoit De Rue**, journaliste local aguerri et qui n'a pas manqué de mener les échanges et débat avec humour et professionnalisme.



DONNÉES DE CADRAGE

Le premier temps fort avait pour objectif l'**analyse objective de la situation** grâce à des données quantitatives et qualitatives.

Quatre intervenants se sont succédé permettant un plongeon progressif dans les réalités de la mobilité et particulièrement de la mobilité des publics de jeunes et de demandeurs d'emploi dans un parcours d'insertion socioprofessionnelle.



La mobilité, un droit fondamental

<https://isadf.iweps.be/index.php>

L'**exposé de Julien JUPRELLE** (attaché scientifique, IWEPS) a mis en lumière un nouvel indicateur visant à donner un indice d'accès aux droits fondamentaux.

Cet indicateur synthétique comprend un indicateur relatif au droit à la mobilité, droit qui conditionne l'accès à d'autres droits fondamentaux comme l'accès au travail et à la formation. Bien que la situation de la commune de Namur semble plus favorable, beaucoup de communes du territoire présentent un indice particulièrement bas. En outre, l'indice namurois reflète une moyenne et cache une situation très variable selon les quartiers et les zones de la commune. En plus de cette disparité locale, les données font apparaître également des inégalités en lien avec des facteurs sociologiques. Par exemple, **près du ¼ de la population du bassin ne dispose pas de voiture** (même 1/3 à Namur).

Et ce sont les plus jeunes, les femmes, les étudiants, les personnes au foyer, en incapacité et les personnes habitant la ville qui en sont les plus dépourvues.

La mobilité et la possession du permis de conduire, des déterminants majeurs pour l'insertion socioprofessionnelle

<https://urls.fr/pKzRqb>

Jean-François MARCHAL (analyste du marché de l'emploi) et **Philippe DONEUX** (responsable marketing, Forem) ont présenté ensuite des données toutes récentes sur la mobilité des personnes en quête de travail. Ces données sont issues de données administratives mais aussi d'une enquête menée par le Forem auprès de plus de 1 500 demandeurs d'emploi et de nombreuses entreprises. Cette étude confirme les tendances générales présentées par l'IWEPS et permet de réaliser un **focus plus ciblé sur la mobilité des demandeurs d'emploi** et les exigences des employeurs dans ce domaine.



Elle révèle ainsi que seuls **58% des chercheurs d'emploi possèdent le permis B** (pour plus de 80% dans la moyenne de la population. En plus de confirmer un accès au permis de conduire et à la voiture différenciée selon les caractéristiques sociologiques, elle met aussi en lumière **l'influence déterminante de la possession d'un permis de conduire et d'un véhicule particulier sur l'insertion sur le marché du travail**. C'est ainsi qu'en l'absence d'un permis de conduire, le taux d'insertion est seulement de 29,8% contre 47,3% pour les détenteurs du permis B. **Mais leur coût reste un frein important pour le public de demandeurs d'emploi.**



Du côté employeurs, ils sont **64% dans le bassin de Namur à exiger le permis**. Parmi les métiers les plus concernés, l'on retrouve majoritairement soit des **métiers de l'aide sociale et de la santé** (aide-ménager, éducateur, infirmier, nettoyeur, aide-familial) soit des **métiers de l'industrie et du transport & logistique** (électromécanicien, magasinier, ouvrier de production, électricien de maintenance). Alors que nombreux demandeurs d'emploi sont dépendants de l'offre de transport en commun, l'on apprend aussi que **l'accessibilité des entreprises en transport en commun est relativement faible avec un taux de 64%**. Par ailleurs, **les efforts des employeurs en termes de mobilité se concentrent autour des remboursements** et **93% d'entre eux n'envisagent pas de mettre d'autres mesures en place dans les 5 ans à venir**.

Les publics en centre d'insertion socioprofessionnelle, des difficultés de mobilité accentuées

www.caips.be/mobisp

Céline Lambeau, conseillère permanente, Fédération CAIPS) a partagé, quant à elle, les données clés et les conclusions de l'étude Mob'ISP,

menée en 2024 auprès de 500 stagiaires en formation dans un CISP et d'une centaine de professionnels du secteur de l'insertion socioprofessionnelle. Cette étude permet de préciser **le focus sur un public de demandeurs d'emploi souvent caractérisés de « public plus éloigné de l'emploi »** et présentant également des fragilités sociales plus importantes.

C'est ainsi que pour ce public, **le taux de possession du permis de conduire chute même à seulement 40%**. Un tiers se déplace en bus quotidiennement. Leurs ressources sont limitées (peu de véhicule personnel (de tout type), budget mobilité très réduit) et leur dépendance aux moyens de transport collectif est très importante. **Beaucoup de leur déplacement sont ressentis comme difficiles. Certains leur sont rendus impossibles, ce qui les prive de certains droits et impactent fortement leur démarche d'insertion.**



Enfin, l'enquête révèle des lignes de partage socio-économiques au sein même du public CISP et a permis de déterminer 4 profils types parmi le public CISP :

- 1. Très mobiles « conducteurs » :**
Chômeur indemnisé de 40 ans ou plus, avec permis et voiture 
- 2. Très mobiles « débrouillards » :** *Homme, sans enfant, d'origine étrangère, avec des ressources de mobilité faibles* 
- 3. Peu mobiles « contrariés » :** *Jeune de moins de 30 ans, sans enfant, sans accès au permis et à la voiture* 
- 4. Peu mobiles « résignés » :** *Femme d'âge moyen, avec enfant* 

Mobilité des apprenants de l'IFAPME

Pour terminer cette première partie, **Vincent VERHELPEN**, chargé d'études et d'analyses statistiques à l'IFAPME, a présenté des données permettant de mieux appréhender la mobilité de la population d'apprenants de l'IFAPME résidant dans le bassin de Namur. Près de 80% des inscrits en formation de l'IFAPME sont des adultes et les **2/3 suivent leur parcours de formation dans le bassin namurois. Majoritairement dépourvus d'un permis B et d'une voiture, près de la moitié du public de jeunes apprenants se forment à Namur et un tiers à Dinant, deux centres facilement accessibles en transport en commun.** Cela s'observe également pour les publics d'adultes mais d'une façon moins prégnante. Enfin, il faut encore souligner que près de 40% de ce public fréquente un autre centre de formation en dehors du bassin et que dans le même temps, 40% des apprenants fréquentant les centres IFAPME namurois résident dans d'autres bassins.

SOLUTIONS : ACTIONS, LEVIERS ET INITIATIVES

À la suite de ces données de cadrage s'en est suivi **un temps d'échange quant aux enjeux, aux actions et solutions** à mettre ou déjà mises en place.

Ce moment de dialogue avec les participants s'est construit autour d'une table ronde réunissant six intervenantes : **Véronique THIRIFAYS** (coordinatrice CSC et représentante des cellules syndicales de mobilité – RISE), **Colette PIERARD** (responsable de la cellule mobilité AKT for Wallonia), **Céline LAMBEAU** (Coordinatrice du Consortium Mobilité pour tous), **Pauline CHERU** (experte projet « Optimiser la mobilité des chercheurs d'emploi », Forem), **Corinne CORDIER** (chargée de projet « Coup de boost » et Cellule de reconversion, CEPAG-FGTB) et **Anne BOUILLOT** (Présidente du Conseil zonal de l'alternance de Namur – CZA).

Les échanges ont permis de parcourir divers aspects de la problématique de la mobilité inclusive, d'en souligner les principaux freins et de mettre en lumière les défis majeurs à relever, permettant d'entrevoir ainsi **les pistes d'actions et de solutions à promouvoir, soutenir et développer.**

Principales pistes de solutions envisagées :

- ▶ Une implication et une contribution plus importante des employeurs
- ▶ Des services « publics » de mobilité mettant à disposition des parcs proposant différents véhicules et proposant un accompagnement ad hoc (coaching mobilité)
- ▶ Le développement de systèmes de partage disponibles en tout endroit et accessibles financièrement (partage de voiture, covoiturage...)
- ▶ Le renfort de l'offre de transport en commun, la démocratisation de son coût et l'accompagnement vers son utilisation
- ▶ Une éducation aux solutions de mobilité dès l'école
- ▶ Des solutions collectives de prise en charge des formations au permis de conduire à mettre en place par l'ensemble des acteurs (école, service public, employeur)
- ▶ Le développement des auto-écoles sociales et le soutien aux formations adaptées au public de demandeurs d'emploi (pédagogie adaptée et réduction du coût)
- ▶ L'amélioration de l'accessibilité des centres de formation
- ▶ La redéfinition de l'*Emploi convenable* sur base des réalités des déplacements Domicile-Travail.



ATELIERS « OUTILS »

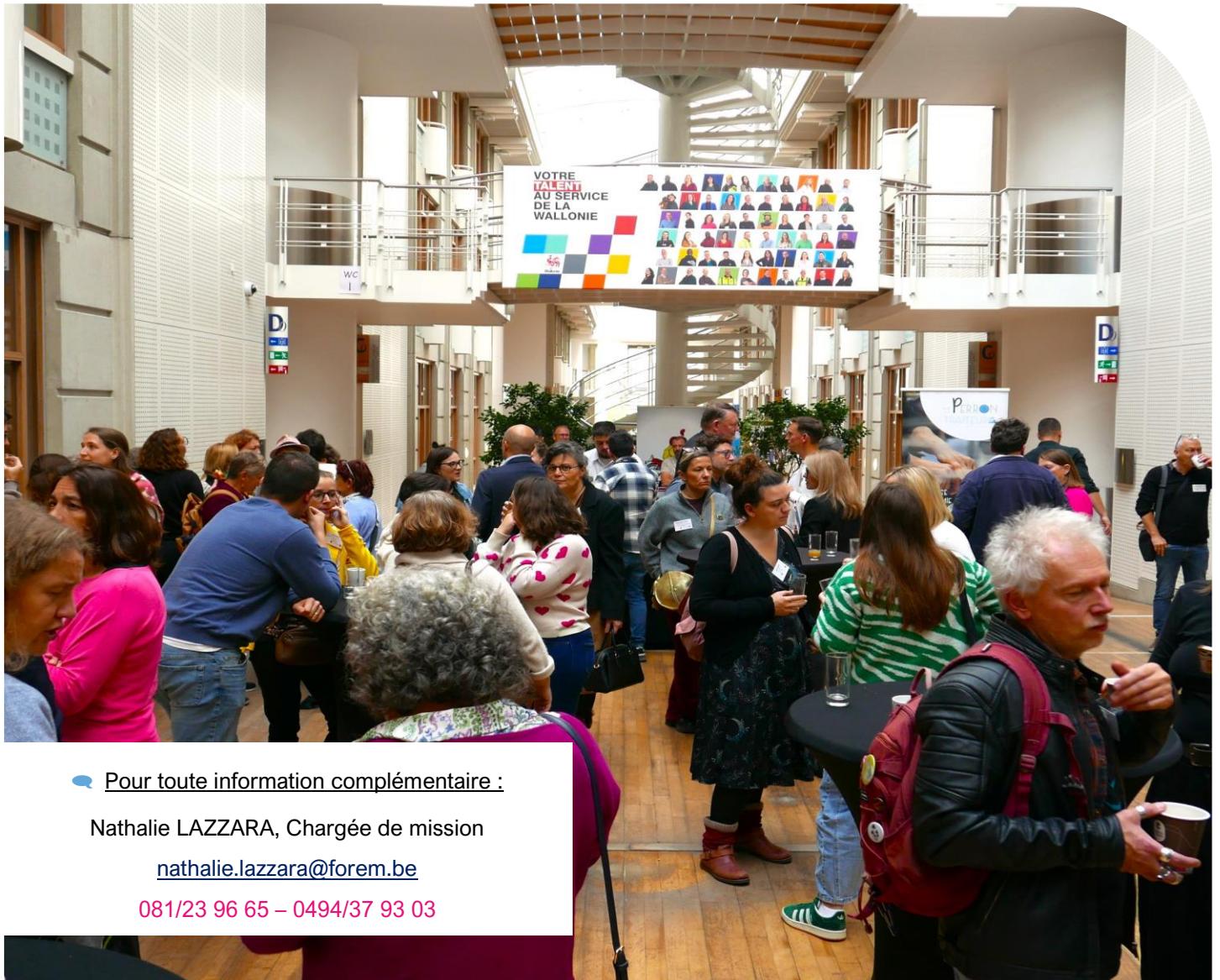
Après un lunch dînatoire agrémenté de différents stands à visiter (ProVélo, Fédémot, Éducation Mobilité et Sécurité Routière du SPW), les participants se sont répartis en **huit ateliers thématiques**, permettant à chacun de **prendre connaissance d'informations, de ressources pratiques et d'outils pour l'accompagnement et la formation en matière de mobilité**. Ce moment d'ateliers a été très apprécié et plusieurs participants ont exprimé leur souhait d'y consacrer plus de temps encore.



Avec l'attribution générale d'une note de 8/10, la journée a reçu une **évaluation très positive**. Les participants ont exprimé un **intérêt important pour les données originales des enquêtes ciblées spécifiquement sur le public d'insertion**, données qui échappent souvent aux statistiques ordinaires. Toutefois, ils auraient souhaité des temps d'échanges plus longs ciblant encore mieux les solutions et les outils disponibles. À ce propos, pour répondre à leurs attentes, **les outils existants et présentés en ateliers seront répertoriés et seront mis en ligne** dans le courant du premiers semestre 2026 sur le site de l'IBFE Namur sans doute en lien étroit avec la plateforme [mobineurope](#). Les supports des interventions et un compte-rendu synthétique des échanges de la matinée en séance plénière sont en revanche déjà disponibles en ligne.

MOBILITÉ INCLUSIVE | INSTANCE BASSIN EFE

Pour découvrir notre page web dédiée,
veuillez cliquer [ICI](#)



Pour toute information complémentaire :

Nathalie LAZZARA, Chargée de mission

nathalie.lazzara@forem.be

081/23 96 65 – 0494/37 93 03



INFORMATIONS PRATIQUES



IBEFE Namur – Boulevard du Nord, 14 – 5000 NAMUR



ibefe.namur@forem.be



<http://www.bassinefe-namur.be>



Pour **s'abonner** à notre newsletter, il suffit de nous envoyer un [mail](#).
Pour **se désabonner** de notre newsletter, il suffit de nous envoyer un [mail](#).

